



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000696

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration publique

## Présentation de la mention

La licence mention Administration publique est l'une des quatre mentions de licence dans le domaine Droit, économie, gestion de l'Université de Caen - Basse Normandie. Elle est le seul lieu de préparation aux concours de la fonction publique de l'Université de Caen. Elle complète de ce point de vue l'offre de formation de l'Université.

Elle est organisée sur les deux derniers semestres de licence autour des fondamentaux de la préparation aux concours de la fonction publique (droit public, économie, problèmes politiques et sociaux et finances publiques). A cela s'ajoutent des unités méthodologiques permettant la préparation des différents types d'épreuves prévus aux concours. L'équipe pédagogique de cette mention de licence est pluridisciplinaire et comporte de nombreux professionnels venant de la fonction publique qui participent tant aux enseignements qu'aux entraînements aux épreuves écrites et orales des concours. Il y a là un gage de qualité quant à la préparation des concours.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	37
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'absence de très nombreuses données nécessaires à l'évaluation ne permet pas toujours de se rendre compte de la réalité des éléments avancés (aucune information sur tout ce qui concerne la connaissance de la population étudiante et son suivi notamment quant à l'insertion professionnelle).



Il manque un certain investissement sur l'évaluation de la formation alors qu'elle est réalisée. De même, l'auto-évaluation de la formation a bien été réalisée au sein de l'Université (commission du CEVU), mais les résultats ainsi obtenus n'ont pas été pris en compte.

S'agissant du projet pédagogique de cette mention de licence, il est très traditionnel avec principalement une sortie vers les concours de la fonction publique et la possibilité de poursuite des études, mais sans qu'aucune donnée statistique ne soit fournie sur ces aspects. La maquette construite correspond aux objectifs fixés à la formation. Les compétences additionnelles acquises par les étudiants pourraient être mieux mises en avant. Les dispositifs d'évaluation de la formation existent, mais ne sont pas suffisamment exploités.

La licence comporte des dispositifs d'aide à la réussite normalement orientés sur l'objectif de réussite aux concours. Cela se traduit par une unité de méthodologie visant la préparation des différentes épreuves des concours.

Enfin, l'équipe pédagogique présente une réelle pluridisciplinarité et un nombre non négligeable de professionnels. Cependant, l'absence d'informations sur plusieurs aspects importants du pilotage ne permet pas d'en apprécier tout l'étendue.

- Points forts :
  - La pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique (avec une forte présence de professionnels).
  - L'accompagnement pour l'aide à la réussite (unités d'ouverture et de travail méthodologique).
  - Un projet pédagogique classique et équilibré
  
- Points faibles :
  - La qualité rédactionnelle du dossier insuffisante et lacunaire (trop de données chiffrées inexistantes notamment sur le suivi des étudiants, l'insertion professionnelle et les conséquences sur le pilotage).
  - L'absence de taux de réussite aux concours.
  - Une semestrialisation non complètement respectée.
  - L'accompagnement sur le projet professionnel insuffisamment développé.
  - L'absence de certification proposée (en langue et en informatique) dans la maquette.
  - La prise en compte insuffisante de l'évaluation de la formation.
  - L'ADD (Annexe descriptive du diplôme) et fiche du RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de qualité insuffisante (codes ROME non actualisés).

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il sera utile, à l'avenir, de mieux renseigner de nombreuses rubriques indispensables à la qualité de cette mention (comme à propos de la connaissance des étudiants présents, de leur suivi, des évaluations de la formation, du devenir des étudiants ou encore de la valorisation du diplôme). Il semble tout à fait possible d'améliorer l'ensemble des données statistiques relatives à la licence (origine des étudiants, parcours, insertion professionnelle par une réussite aux concours ou poursuite des études avec la question du taux de réussite en master), d'autant qu'il existe un observatoire et que les effectifs réduits de cette mention le permettent.

Il serait aussi utile de mieux prendre en compte les enjeux des compétences additionnelles (tant en matière de langue dont l'étude n'est pas imposée par la maquette que d'informatique) et des compétences transversales (pour lesquelles le dossier ne fournit qu'une liste sans explications sur leur évaluation).

Une attention plus soutenue pourrait être portée aux deux documents importants que sont la fiche du RNCP et l'ADD. Enfin, l'auto-évaluation devrait être mieux utilisée.